



HAL
open science

Appropriation de l'espace à Sarlat et Dinan.

Annie Ouellet

► **To cite this version:**

Annie Ouellet. Appropriation de l'espace à Sarlat et Dinan.. Territoire en mouvement. Revue de Géographie et d'Aménagement, 2021, 48-49, 10.4000/tem.7679 . halshs-04519859

HAL Id: halshs-04519859

<https://shs.hal.science/halshs-04519859v1>

Submitted on 25 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Appropriation de l'espace à Sarlat et Dinan. Prendre, défendre ou laisser sa place dans de petites villes touristiques et patrimoniales

*Appropriation of space in Sarlat and Dinan. Take, defend or leave one's place in
small tourist-historic cities*

Annie Ouellet



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/tem/7679>

DOI : [10.4000/tem.7679](https://doi.org/10.4000/tem.7679)

ISSN : 1950-5698

Éditeur

Université des Sciences et Technologies de Lille

Ce document vous est offert par Nantes Université



Référence électronique

Annie Ouellet, « Appropriation de l'espace à Sarlat et Dinan. Prendre, défendre ou laisser sa place dans de petites villes touristiques et patrimoniales », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 48-49 | 2021, mis en ligne le 02 juillet 2021, consulté le 27 mars 2024. URL : <http://journals.openedition.org/tem/7679> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tem.7679>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Appropriation de l'espace à Sarlat et Dinan. Prendre, défendre ou laisser sa place dans de petites villes touristiques et patrimoniales

Appropriation of space in Sarlat and Dinan. Take, defend or leave one's place in small tourist-historic cities

Annie Ouellet

*« La ville est un enjeu. Chacun cherche à s'y intégrer et à s'y faire sa place, c'est-à-dire à s'approprier un espace »
(Gervais-Lambony, 1994 : 367)*

Introduction

- 1 L'appropriation, en géographie, est encore souvent abordée dans sa seule dimension matérielle, en lien avec la notion de territoire, celui-ci pouvant être défini comme un « espace approprié » (Brunet, 1991 : 23). L'appropriation entendue comme préalable à la constitution d'un territoire est alors le plus souvent considérée comme « l'action des populations en vue de garantir l'accès, le contrôle et l'usage des ressources contenues dans une portion d'espace »¹. Les travaux de quelques géographes permettent néanmoins de dépasser cette seule dimension fonctionnelle. De ceux-là, il est possible de citer ceux de Philippe Gervais-Lambony (1994) portant sur la citoyenneté à Lomé et Harare. Le géographe y aborde l'appropriation comme une certaine connaissance de l'espace ou comme une manière d'exercer un pouvoir sur celui-ci. L'appropriation peut ainsi s'opérer « de façon concrète ou abstraite » (Gervais-Lambony, 1994 : 367). Dans le même esprit, Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre (2006) identifient deux catégories de modalités d'appropriation, soit celles à dominante matérielle et celles à dominante idéale. Par ailleurs, Veschambre (2004 : 73) souligne le caractère indissociable de

l'appropriation et du marquage de l'espace, ce dernier pouvant prendre la forme d'un « marquage trace » ou d'un « marquage présence ».

- 2 En parallèle, R. Knafou et *al.* précisent que « l'existence en tant que lieu ou espace touristique passe nécessairement par l'appropriation des touristes » (1997 : 201). Cette appropriation par les touristes n'est pas sans soulever de questions. Si, dans le cas d'un site touristique², l'appropriation par les touristes pourra se déployer sans trop de contraintes, il risque d'en être autrement dans le cas de lieux habités de façon permanente, tels les villages et villes touristiques. L'appropriation et le marquage des uns pourront alors entrer en conflit avec ceux des autres. En effet, bien que nous posions comme postulat initial que tous les habitants³ (touristes ou résidents) puissent s'approprier les lieux où ils sont coprésents, leur appropriation pourra prendre des formes concurrentielles « en ce qu'[elles relèvent] de fins différentes et [supposent] donc des stratégies propres » (Dormaels, 2013 : 479). Tel que le fait remarquer Proshansky (1977), l'appropriation de l'espace invoque un objectif qui est de l'ordre de la maîtrise, du contrôle, du pouvoir et est donc lié aux autres dans une logique concurrentielle. S'il y a appropriation, il risque aussi d'y avoir « contre-appropriation » (Augoyard, 2010 [1979]) ou « désappropriation » (Chombart de Lauwe, 1977), voire même, dans le cas le plus extrême, expropriation.
- 3 En ce sens, les petites villes mises en tourisme et en patrimoine constituent des cas d'étude particulièrement riches. La communauté locale y est caractérisée par une interconnaissance forte et un fort attachement au lieu, certains résidents se considérant « enracinés » (Roques, 2011). L'arrivée d'individus extérieurs à ces communautés, principalement en saison estivale, renforcera inévitablement la concurrence pour l'appropriation de l'espace. Lorsque les membres de ces communautés locales deviennent numériquement minoritaires, un sentiment de dépossession peut se développer. Aussi, le partage de l'espace y engage des formes d'appropriation variées. Les modalités d'appropriation développées par les différents habitants (résidents permanents, résidents secondaires, travailleurs saisonniers, touristes, etc.) visent à prendre, voire à défendre leur place au sein de la ville touristique. En effet, tel que l'évoquent les propos de Gervais-Lambony posés en épigraphe, les notions de place et d'appropriation sont inextricablement liées. Poser la question de la place des habitants en ville, c'est poser celle de la manière dont ils se l'approprient et inversement.
- 4 L'objectif de cette contribution est ainsi de dégager des éléments de compréhension relatifs à la place des différents habitants des petites villes touristiques et patrimoniales : la place qu'ils choisissent de prendre, celle que les autres leur laissent, celle qu'ils peuvent choisir de délaissier (temporairement) ou encore la manière de défendre et de légitimer la place occupée. Plus exactement, il s'agira de se demander comment l'investissement des lieux par des individus les habitant pour quelques jours (voire quelques heures), provoque une (ré)appropriation, voire une contre-appropriation ou encore une désappropriation par les individus qui les habitent sur un temps plus long (pouvant aller d'une saison à une vie entière).
- 5 L'article s'articule en deux parties. La première se veut principalement une présentation de l'investissement de Dinan et Sarlat par les touristes. Après avoir explicité le choix de nos terrains d'étude, nous évoquerons les caractéristiques du tourisme dans ces deux villes, pour ensuite aborder les pratiques des touristes et les principales modalités d'appropriation déployées par ce premier groupe d'habitants. La

seconde partie détaille les (ré)actions des autres habitants. Elle permettra d'en dégager trois formes : la désappropriation, la (ré)appropriation et la contre-appropriation.

1. Des petites villes investies par les touristes de manière saisonnière

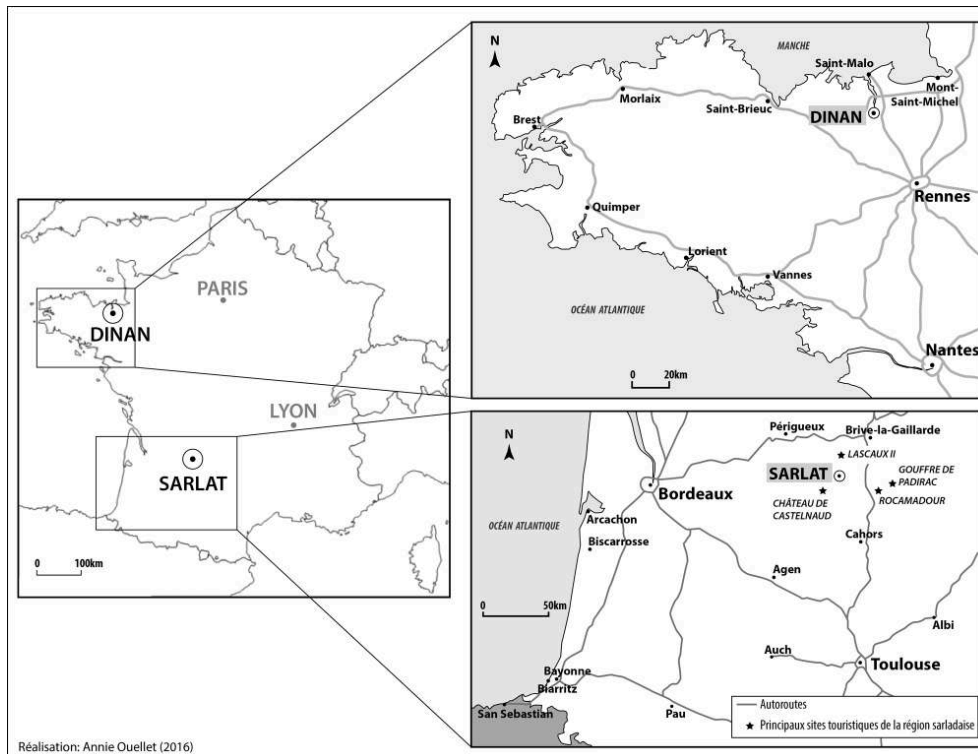
- 6 Notre volonté d'embrasser simultanément les enjeux liés à la patrimonialisation, à la mise en tourisme, à l'appropriation de l'espace et aux places occupées par les différents habitants, nous offrait de nombreuses possibilités en matière de « terrains » d'étude⁴. Le choix s'est porté sur de petites villes touristiques et patrimoniales pour plusieurs raisons. Suivant les propos de Jean-Charles Edouard (2012) qui fait le constat d'une évolution des études portant sur les petites villes, d'abord considérées comme des territoires singuliers pour être progressivement appréhendées en tant que territoires témoins, c'est le croisement de ces deux approches qui a aiguillé notre choix. Il s'agissait, en s'appuyant sur les écrits existants, de s'intéresser à des lieux jusqu'ici (relativement) peu étudiés, dans une optique de diversification des connaissances. Nous souhaitons par ailleurs appréhender la singularité des petites villes mises en tourisme et en patrimoine.
- 7 Dès les années 1970, les enjeux liés à la cohabitation entre touristes et résidents ont été au cœur de travaux d'anthropologues, l'ouvrage *Hosts and Guests. The Anthropology of Tourism* (Smith, 1978) en étant particulièrement emblématique. Ces travaux sont caractérisés par le fait qu'ils s'intéressent très majoritairement aux relations entre des visiteurs du « Nord » et des populations visitées dans les « Suds », où les écarts de niveaux de vie risquent d'engendrer des situations particulièrement conflictuelles (Smith, 1978 : 4). Plus récemment, les travaux portant sur les relations visiteurs-visités ont trouvé un terreau fertile au sein de villes apparaissant sur la Liste du Patrimoine mondial (p. ex. : Quinn, 2007 ; Dormaels, 2013). Ceux-ci permettent d'interroger les enjeux de cohabitation dans un contexte de lieux mondialement (re)connus. Alors que les tensions liées à la cohabitation entre touristes et résidents ont fait les manchettes à plusieurs reprises dans les dernières années, les cas rapportés portaient aussi principalement sur des hauts-lieux du tourisme international, dont Venise ou Barcelone. Nous avons ainsi voulu élargir le spectre des lieux étudiés et questionner le partage de l'espace dans des villes touristiques impliquant une cohabitation « Nord / Nord » et pouvant être considérées comme « ordinaires »⁵. En plus de considérer les villes choisies comme des « territoires témoins » (Edouard, 2012 : 26), nous avons cherché à cerner leurs spécificités. L'une d'elles tient à la saisonnalité de la présence touristique, qui y est particulièrement marquée. Ce caractère saisonnier nous paraissait porteur, permettant de saisir des évolutions dans l'intensité de la coprésence et donc, des enjeux liés à l'appropriation et aux places occupées. De plus, la petite ville, en plus d'être définie par des seuils démographiques⁶, l'est également par sa structure sociale. Selon Marco Oberti, on y trouverait une certaine « cohérence sociétale territorialisée » (Oberti, 1997 : 129), tandis que Jean-Luc Roques (2011) évoque l'importance de la distinction entre un « nous » et un « eux », soit entre autochtones et allochtones. Les dynamiques concurrentielles liées à l'appropriation de l'espace risquent ainsi d'être exacerbées dans un tel contexte.

1.1 Dinan et Sarlat, deux petites villes mises en tourisme et en patrimoine

- 8 Les deux villes constituant nos terrains d'étude sont des noyaux urbains anciens, éloignés des grands centres et particulièrement prospères du XIII^e au XVIII^e siècle. Tandis que cette période de prospérité a été suivie d'un déclin entraînant un ralentissement de leur développement, ces villes gardent les traces, entre autres au niveau architectural, de ce passé considéré comme glorieux, traces que les élus et institutions locales d'aujourd'hui tentent de valoriser en tant que patrimoine urbain. Dinan et Sarlat se caractérisent aussi par le fait que leur centre « historique » est, aujourd'hui, à la fois le centre touristique, commercial et centre de la vie des résidents.
- 9 Dinan compte environ 11 000 habitants. Elle jouit d'un positionnement privilégié, étant située à proximité de hauts-lieux du tourisme, soit prioritairement le Mont-Saint-Michel (à une soixantaine de kilomètres) et, de façon moindre, Saint-Malo (à environ 35 km) (figure 1). La petite ville attire environ 500 000 visiteurs annuellement⁷. Le tourisme occupe ainsi une place importante dans l'économie dinannaise, sans pour autant en être sa seule ressource⁸. Au niveau de la saisonnalité, Dinan n'échappe pas à la tendance générale d'étalement de la saison touristique, avec une volonté affichée de valorisation des « bords de saison »⁹. Les mois de juillet et août demeurent toutefois ceux où la fréquentation touristique est la plus importante. Quant à l'intérêt des touristes pour Dinan, il se fonde principalement sur la richesse de son patrimoine bâti. Celui-ci bénéficie d'une reconnaissance nationale puisque la ville possède un secteur sauvegardé depuis 1996 et est *Ville d'Art et d'Histoire* depuis 1984. Le patrimoine dinannais est composé de maisons à pans de bois (les plus anciennes datant du milieu du XV^e siècle), d'hôtels particuliers et de plusieurs édifices religieux (basilique, église, couvents). Mais c'est surtout la présence des remparts qui ceinturent entièrement la ville et du château (dont les premières constructions remontent, respectivement, aux XIII^e et XIV^e siècles), qui valent à la ville bretonne son image de « cité médiévale ». Néanmoins, comme dans beaucoup d'autres villes, le patrimoine architectural dinannais peut être considéré comme un palimpseste, étant le résultat de styles architecturaux qui s'y sont superposés, enrichis, métissés.
- 10 Comme pour Dinan, le patrimoine bâti de Sarlat constitue aujourd'hui l'un de ses principaux atouts en matière d'attractivité touristique. La petite ville d'environ 10 000 résidents possède une forte concentration de monuments classés, dont de nombreux hôtels particuliers et d'anciens bâtiments religieux, datant essentiellement des XIII^e au XVIII^e siècles. Surtout, l'un des principaux atouts mis en avant par la ville de Sarlat est d'avoir été l'une des premières villes à bénéficier de la protection de son patrimoine urbain dans le cadre de la loi du 4 août 1962, dite loi Malraux¹⁰, aux côtés du quartier du Marais de Paris ou encore de celui du vieux-Lyon. Cependant, jusqu'au début des années 1950, Sarlat constituait un simple point de chute pour découvrir les attraits environnants, tels que la grotte de Lascaux ou le château des Milandes (appartenant alors à Joséphine Baker). La volonté de mettre en valeur Sarlat en tant que décor du Festival des Jeux de théâtre dès 1952, puis la notoriété associée à la loi Malraux et à la création du premier îlot opérationnel de France¹¹ ont marqué un tournant dans la mise en tourisme de la ville. Les touristes s'intéressent alors au centre ancien sarladais et non plus seulement aux sites environnants. Ils sont aujourd'hui entre un et deux million(s) à visiter la ville chaque année¹². La mairie affirme d'ailleurs que le tourisme

représente 40 % de l'économie en Périgord Noir¹³. Surtout, le rythme de la ville est calqué sur celui de l'activité touristique. Comme à Dinan, le tourisme y est marqué par la saisonnalité. La saison dure d'avril à octobre, juillet et août étant les mois les plus populaires. Davantage qu'à Dinan, l'activité commerciale du centre-ville s'adapte à la présence des touristes, de nombreux locaux commerciaux étant fermés hors saison. De plus, le début de l'été marque l'arrivée de nouvelles catégories d'habitants, soit les vendeurs ambulants, les travailleurs saisonniers du tourisme et les artistes de rue. Ces deux dernières catégories contribuent tout particulièrement à modifier l'investissement de l'espace public du centre ancien sarladais en période estivale.

Figure 1 : Localisation de Dinan et Sarlat



- 11 Si Dinan et Sarlat ont toutes deux été transformées par le tourisme, l'ampleur des transformations diffère de l'une à l'autre. Reprenant la typologie des lieux touristiques développée par l'équipe MIT (2002), Dinan peut être appréhendée en tant que ville à fonction touristique, tandis que Sarlat s'inscrit davantage dans la catégorie des villes touristifiées (Ouellet, 2017). Par une lecture croisée de ces deux terrains d'enquête, nous cherchons à dégager des éléments de compréhension des enjeux d'appropriation et de partage de l'espace dans de petites villes patrimonialisées et mises en tourisme. En ce sens, elles doivent être considérées comme deux éclairages différents et complémentaires sur un même phénomène.

Cadragé méthodologique

Les matériaux mobilisés dans le cadre de cette contribution sont essentiellement des matériaux de première main. Ils ont été élaborés à travers des séances d'observation et des entretiens semi-directifs menés de 2013 à 2016. Ces derniers ont concerné deux catégories d'individus, soit les acteurs impliqués dans le

développement touristique et la valorisation patrimoniale (élus, directeurs d'Office de tourisme, animateurs du patrimoine, etc.) et les habitants. Nous considérons ces derniers dans une acception large et englobante, incluant les résidents permanents, les commerçants, les résidents secondaires, les travailleurs saisonniers, les artistes de rue et les touristes. 116 entretiens ont été conduits auprès d'habitants, dont 53 à Dinan et 63 à Sarlat. Le matériau discursif ainsi recueilli a pu être enrichi de nombreuses discussions informelles. De plus, 49 touristes rencontrés ont également annoté un plan vierge de la ville où nous les avons rencontrés (22 à Dinan, 27 à Sarlat). La consigne portait essentiellement sur leurs pratiques au sein de la ville, les laissant libres de noter leur itinéraire, les lieux visités, les pratiques de consommation, etc.

Les séances d'observation ont été réalisées dans l'espace public des deux villes (places, rues, parcs) et dans des lieux privés ouverts au public (Établissements privés recevant du public ou ERP, au sens juridique français), tel que des cafés et bars. Un total de 15 lieux ont fait l'objet d'un minimum de 10 séances d'observation de 30 minutes chacune, totalisant plus de 75 heures de matériau. Ces séances, réalisées à différents moments de la journée, de la semaine et de l'année, avaient pour but de voir comment le fonctionnement et l'investissement de ces lieux évoluaient selon ces trois temporalités. Elles étaient l'occasion de noter les interactions entre individus, leur position dans l'espace, leur attitude corporelle. L'observation a ainsi pu nous permettre de déceler des pratiques (parfois récurrentes), alors que les enquêtés, dans une perspective individuelle, pouvaient les considérer trop banales pour les évoquer en entretien.

1.2 Investissement des lieux par les touristes : des pratiques typiquement touristiques ou « dé-routinisantes » par effet de contexte

- 12 Les travaux portant sur les pratiques des touristes en distinguent généralement trois types principaux, soit les pratiques de découverte, celles relatives au jeu et celles relatives au repos, auxquelles s'ajoutent le shopping et la sociabilité (Équipe MIT, 2011). Au regard de l'analyse des entretiens mais également des séances d'observation menées, nous distinguons d'une part les pratiques liées à la découverte et à la contemplation, et d'autre part, celles relatives au divertissement et au repos. Ces deux groupes doivent être abordés comme des catégories idéales-typiques, les deux s'entremêlant de manière plus ou moins marquée. Le divertissement est généralement présent dans la découverte et inversement. Il s'agit plutôt d'identifier les caractéristiques dominantes des pratiques. Les premières (découverte, contemplation) sont expressément liées à la découverte des lieux, à leur connaissance, elles n'ont de sens que dans le cadre spatio-temporel du hors-quotidien. Les secondes (divertissement, repos) se rapprochent davantage des loisirs, mais elles prennent néanmoins un caractère touristique du fait du contexte. Ce sont des pratiques qui pourraient prendre place dans l'espace-temps du quotidien, mais elles prennent un caractère « dé-routinisant » (Elias, Dunning, 1994 [1986]) du fait de l'espace-temps dans lequel elles s'inscrivent.

1.2.1 Flâner, déambuler, photographier...

- 13 Lorsque nous demandions aux touristes d'annoter sur un plan vierge de la ville des éléments relatifs à leurs pratiques, l'itinéraire parcouru était quasi systématiquement¹⁴ le premier élément tracé. La majeure partie des rues et places des centres « historiques » sont pratiquées comme une attraction en soi. Les touristes y déambulent, y flânent. À Dinan, nous distinguons un noyau central autour des rues de l'Apport, de la place des Merciers et de la place des Cordeliers. Tous les touristes rencontrés s'y sont rendus. En s'éloignant de ce centre, les pratiques de mobilité sont décroissantes. Un axe sud-ouest / nord-est apparaît, de l'Office de tourisme (OT) et du château jusqu'aux rues du Jerzual et du Petit-Fort (figure 2). À Sarlat, la vieille ville est scindée en deux parties, de part et d'autre de la rue de la République. La partie orientale, restaurée en priorité dans les années soixante puisque comportant davantage de monuments classés ou inscrits¹⁵ est encore aujourd'hui le secteur le plus populaire. La figure 3 illustre cette césure. Celle-ci met aussi au jour la préférence des touristes rencontrés pour l'axe reliant l'Office de tourisme (OT) à la place du marché aux Oies, en passant par la place de la Liberté. Tous les participants l'ont en effet noté sur le plan.

Figure 2 : Pratiques de mobilité des touristes à Dinan

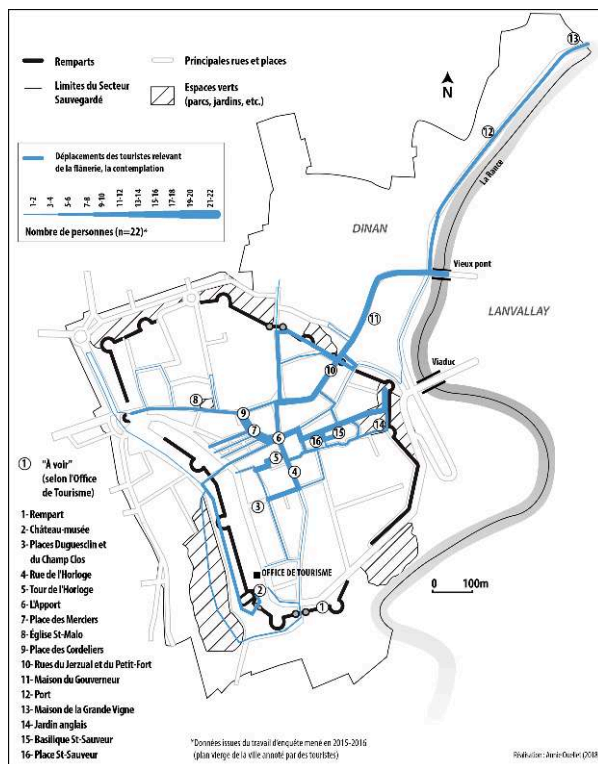
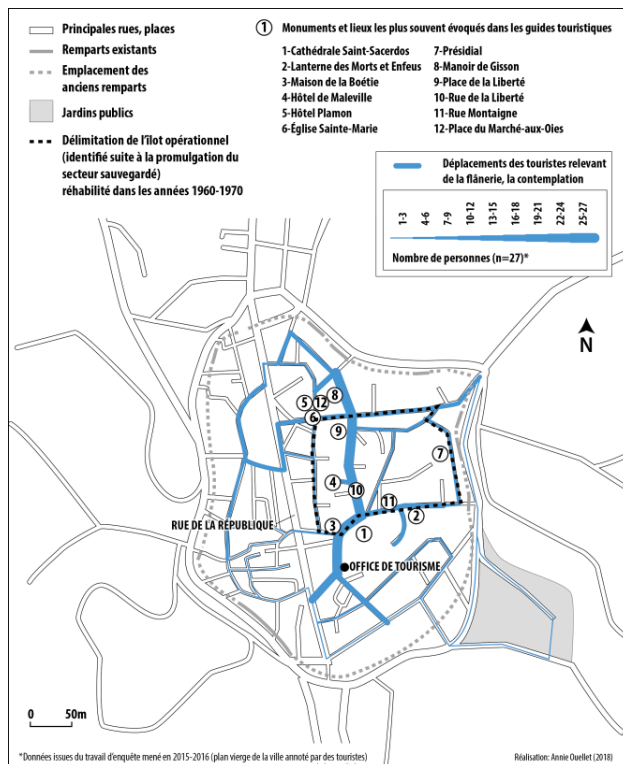


Figure 3 : Pratiques de mobilité des touristes à Sarlat



- 14 Au sein des espaces publics, lesquels sont appréhendés par les touristes comme des attractions, le regard et la photographie occupent une place prépondérante. Les individus en séjour touristique contemplent, observent, photographient. Si la dimension esthétique est importante, la dimension historique l'est également, les objets et lieux photographiés agissant comme des témoins du temps passé. Les touristes explicitent le choix des éléments photographiés à la fois puisque, « *c'est vraiment joli avec les maisons à porches* » (Margot¹⁶, *touriste, Dinan, avril 2015*), « *on se croirait dans un film* » (Jérôme, T, *Dinan, février 2015*), mais aussi parce que « *c'est vraiment l'Histoire, avec un grand H...* » (Gilbert, T, *Sarlat, août 2015*).
- 15 Tant à Sarlat qu'à Dinan, les lieux fréquentés par les touristes dans le cadre de la flânerie, la déambulation et la contemplation correspondent aux lieux identifiés par les différents guides touristiques¹⁷.

1.2.2 Consommer, faire du shopping, se détendre

- 16 La présence de nombreux restaurants, cafés, boutiques, ateliers d'artistes et artisans, tant à Dinan qu'à Sarlat, est généralement perçue positivement par les touristes rencontrés. Alors que plusieurs d'entre eux ont noté sur le plan de la ville un ou des lieu(x) où ils avaient mangé ou pris un verre, d'autres se repéraient (souvent en discutant à voix haute entre eux), en fonction des commerces visités ou simplement aperçus. Sans nécessairement y consommer, ils sont considérés comme créateurs d'une ambiance particulière.
- 17 Certains lieux sont également propices à faire une pause et se détendre dans un cadre agréable, comme le jardin anglais à Dinan, le jardin du Plantier ou encore les Enfeus à Sarlat. Les jardins publics offrent entre autres l'occasion de pique-niquer, permettant

ainsi de limiter les dépenses durant le séjour. Les séquences d'observation menées au jardin du Plantier (Sarlat) ont mis en évidence une évolution journalière de l'investissement du lieu très liée à la pratique du pique-nique. En saison estivale, le jardin peu investi en matinée, voit arriver de nombreux groupes, couples ou familles au moment de l'heure du déjeuner. Le lieu atteint une fréquentation maximale aux alentours de 13 h, pour ensuite redevenir beaucoup plus calme après 14 h.

1.3 Marquage et appropriation de l'espace

- 18 Il est possible d'affirmer, en accord avec Olivier Lazzarotti, que « le tourisme est [...] une forme d'appropriation de l'espace » (1994 :638), laquelle constitue une condition *sine qua non* à la création d'un lieu touristique.
- 19 Alors que nous avons souligné que la découverte et la contemplation constituent des éléments centraux des pratiques touristiques, l'appropriation des touristes par le regard constitue l'une des seules formes abordées explicitement par ces derniers. Aussi, dans leur discours, le regard et la photographie sont étroitement liés. La découverte de la ville passerait par le regard et le fait de pouvoir conserver une trace de cette image par la photographie permettrait alors de se l'approprier.
- « C'est vrai que c'est un peu bizarre de prendre des photos alors qu'on peut trouver des images semblables en carte postale... Sûrement qu'il y a le côté de pouvoir dire j'étais là, c'est un peu s'accaparer le lieu le temps d'un instant, le temps d'une photo... » (Christian, T, Dinan, août 2015)*
- « Quand on est touriste, je pense qu'on a un lien avec la ville qui passe beaucoup par le regard. Et la photo joue ce rôle, ça permet de ramener une petite part de la ville avec soi! » (Karl, T, Sarlat, août 2015)*¹⁸
- 20 Les propos de Christian et de Karl, à travers l'idée d'accaparement et le fait de ramener une part de la ville avec soi, renvoient directement au registre de l'appropriation, bien que celle-ci soit uniquement, dans ce cas, de l'ordre du symbolique.
- 21 De plus, la présence d'individus associés à un groupe, par le marquage lié à leur corporéité, conforte leur appropriation symbolique du lieu investi. En ce sens, les lieux pratiqués par un grand nombre de touristes, induisant un « marquage présence » fort, transformera ce lieu en un lieu touristique. Cette appropriation symbolique peut être développée à certains moments de l'année. Les lieux touristiques durant la saison estivale, puisque marquée par une intense présence des touristes, peuvent redevenir des lieux citadins hors saison. C'est notamment le cas du jardin anglais à Dinan. Ce jardin public est pratiqué par de nombreux touristes et est cité dans presque tous les guides touristiques de la ville pour son cadre agréable, l'accès à la Tour Sainte-Catherine et la vue panoramique qu'il offre sur le port, le viaduc et la vallée de la Rance. Il est autant un lieu de contemplation qu'un lieu de pause. À l'instar du jardin du Plantier à Sarlat, plusieurs touristes s'y installent pour pique-niquer durant la saison touristique. La présence de maisons de retraite à proximité en fait aussi un lieu de promenade ou de pause pour beaucoup de personnes âgées et ce, tout au long de l'année. Ce jardin est enfin un lieu de rassemblement pour beaucoup d'adolescents. Leur présence est particulièrement visible durant l'année scolaire, les midis en semaine et surtout les soirées le week-end, où le jardin devient pour beaucoup d'entre eux un lieu de pratiques plus ou moins licites (consommation d'alcool et/ou de cannabis, flirt, etc.). La fin de l'année scolaire et le début de la saison touristique coïncidant, un renversement s'opère alors : les touristes y (re)deviennent numériquement

majoritaires. L'appropriation symbolique du lieu par les touristes est donc saisonnière. Un autre cas de figure existe : un lieu où l'appropriation symbolique perdure même en l'absence du groupe concerné. Le Jerzual (Dinan) en constitue un cas exemplaire. Cette rue est largement associée au tourisme et ce, tant par les touristes que les résidents (Ouellet, 2015). L'investissement du lieu par le groupe « touristes » est tel que même en hiver, lorsque leur présence est quasi inexistante, cette appropriation symbolique persiste.

- 22 Par ailleurs, le détournement des lieux publics, les usages autres que ceux initialement pensés constituent autant de façons de s'approprier un lieu (Raymond et *al.*, 1966). Ce détournement peut prendre des formes très diverses et plus ou moins acceptées socialement, par exemple le détournement du mobilier urbain par les pêcheurs sur les rives du Tage (Giroud, 2011) ou encore l'investissement des aires de repos d'un centre commercial par des personnes âgées (Besozzi, 2014). Nous avons pu observer quelques formes de détournement de l'espace public par des touristes. Un muret ou le socle d'une statue peuvent être mobilisés pour servir de siège ou de lieu de pique-nique. Ces pratiques ne sont pas exclusives aux touristes. Cependant, les pratiques de mobilité étant centrales chez ces derniers, les lieux de pause et de repos sont particulièrement recherchés. La statue de Bertrand Duguesclin à Dinan en constitue un bon exemple. Située à proximité des places de parking des cars touristiques et de toilettes publiques, elle sert de lieu de rassemblement, les touristes pouvant s'asseoir sur son socle et, éventuellement s'y protéger du soleil, en attendant l'heure du départ de leur car. Elle est ainsi fréquemment investie et détournée par des groupes de touristes (figure 4).

Figure 4 : Touristes utilisant le socle de la statue de Duguesclin (Dinan) pour faire une pause (clichés : A. Ouellet, 2015)



- 23 L'habiter des touristes est par définition temporaire. Si ces derniers ont la capacité de s'approprier les lieux, cette appropriation possède un caractère éphémère et est essentiellement liée au « marquage présence », au sens défini par Veschambre

(2004 : 73). Néanmoins, elle influe sur l'investissement des lieux des autres habitants de la ville. Ces derniers, que nous englobons sous l'appellation non-touristes, (ré)agissent de diverses manières.

2. (Ré)actions des autres habitants de la ville : désappropriation, appropriation, contre-appropriation

- 24 Face à cette appropriation de la ville par les touristes en saison estivale, les autres habitants de la ville (ré)agissent et développent eux aussi des modalités d'appropriation, lesquelles peuvent entrer en concurrence de manière plus ou moins directe avec celles des touristes. Nous en distinguons trois formes. D'abord, nous évoquerons la désappropriation, soit le désinvestissement choisi des non-touristes de certains lieux précis ou de l'ensemble de la ville centre. Nous aborderons ensuite les formes d'appropriation où le caractère concurrentiel est faible, soit parce qu'il s'agit de lieux où des habitants non-touristes ont le contrôle exclusif et autonome (par exemple leur propriété privée), soit parce que les habitants non-touristes s'approprient des lieux (ou des lieux à des moments précis) peu investis par les touristes. Enfin, il s'agira de s'attarder à la contre-appropriation, où touristes et non-touristes sont présents au sein des mêmes lieux et aux mêmes moments, engendrant une plus forte concurrence.

2.1 Désappropriation : quitter plutôt que partager l'espace

- 25 La présence des touristes étant beaucoup plus importante à Sarlat qu'à Dinan c'est sans grande surprise dans la petite ville périgourdine que le désinvestissement des lieux a été évoqué le plus fréquemment par les résidents. De nombreux Sarladais ont souligné en entretien faire le choix, soit de quitter la ville, soit d'éviter l'ensemble du centre ancien en saison estivale. Des lieux particulièrement appréciés hors saison touristique sont également délaissés par certains résidents durant cette période. C'est le cas de ceux appréciés pour leur calme et leur quiétude, mais qui perdent ces qualités avec l'arrivée des touristes.

« Les enfeus, j'aime bien y aller pour me poser, réfléchir ou écrire. C'est vraiment un endroit apaisant. Mais depuis le début de la saison c'est plus difficile, j'essaie de me trouver d'autres endroits où il y a un peu moins de monde. » (Frédérique, résidente permanente, Sarlat, septembre 2015)

- 26 Aussi, la partie occidentale de la ville, beaucoup moins fréquentée par les touristes que la partie orientale, est particulièrement appréciée par les résidents recherchant le calme.
- 27 La situation est très différente à Dinan où l'arrivée des touristes en saison estivale implique essentiellement des modifications des modes de déplacement en ville (par exemple se garer à l'extérieur du centre ancien ou éviter d'y circuler en voiture). Un seul lieu est l'objet d'un désinvestissement par de nombreux Dinannais : le Jerzual, rue, bordée de boutiques, restaurants, ateliers d'artistes et d'artisans d'art, très attractive auprès des touristes. Plusieurs résidents affirment ainsi éviter cette rue, la considérant « trop touristique ». Contrairement aux lieux délaissés par les Sarladais en été, le rejet de ce secteur de la ville demeure stable annuellement. Il n'est donc pas uniquement à mettre en lien avec la présence des touristes. La désappropriation des Dinannais pour le Jerzual tient davantage aux représentations y étant associées et à sa fonction en lien

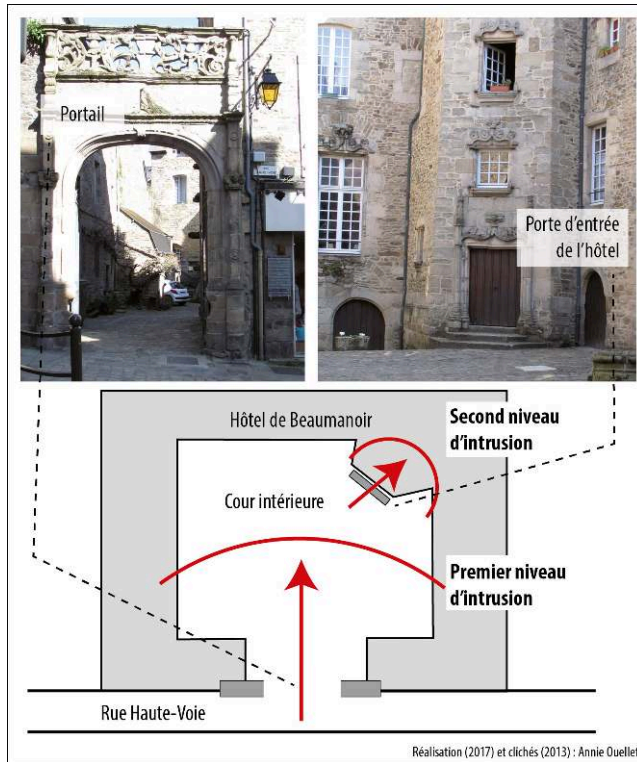
avec la structure commerciale. Aussi, la désappropriation de ce lieu par les Dinannais s'articule à l'appropriation symbolique du lieu par les touristes.

2.2 Appropriation : investir les lieux où les touristes ne vont pas ou ne peuvent pas aller...

2.2.1 Propriété privée : défense d'entrer !

- 28 L'espace public peut se signaler par un défaut d'appropriation (Stavo-Debaugé, 2003). Néanmoins, les résidents permanents défendent (généralement) la légitimité de leur appropriation, au niveau de l'ensemble de la ville, incluant ses espaces publics. Même s'ils ne peuvent empêcher les touristes « d'envahir leur ville », cette situation est parfois vécue comme une forme de désappropriation ou encore de dépossession. Aussi, lorsqu'il est question de leur propriété privée, au sens juridique, la revendication d'un usage exclusif est particulièrement sensible.
- 29 La majorité des touristes suit les guides touristiques et s'en tient aux lieux ou circuits proposés. Mais certains souhaitent parfois découvrir l'envers du décor, ce que Dean MacCannell (1976), reprenant les travaux d'Erving Goffman, nommait le « back », les coulisses. Cette volonté de découvrir la dimension plus intime des lieux visités les amène parfois à « s'infiltrer » dans les cours ou les entrées d'immeubles. Aucun touriste rencontré en entretien n'a déclaré avoir ce type de pratiques. Celles-ci nous ont uniquement été rapportées par des résidents. Ces intrusions sont le plus souvent mal vécues par ces derniers, la propriété privée constituant une limite à ne pas franchir.
- « En général les gens sont assez respectueux, mais parfois... On a quand même déjà trouvé des gens dans notre jardin! » (Chantal, résidente secondaire, Sarlat, mai 2016)*
- « J'ai déjà habité dans le centre historique et c'est vrai que dès qu'une porte est ouverte les gens ils entrent quoi... Parfois on était obligés de leur dire « euh... c'est chez nous là! » » (Véronique, RP, Sarlat, mai 2016)*
- 30 Nous avons aussi été témoin de ce type de pratiques par des touristes. L'hôtel de Beaumanoir à Dinan, un hôtel particulier transformé en logements sociaux, fait partie de ces lieux. Deux niveaux d'ingérence ont été observés. Le portail et la porte de l'immeuble sont tous deux généralement ouverts. Dans la plupart des situations observées, les touristes entrent seulement dans la cour intérieure pour y prendre quelques photographies. Nous en avons toutefois vu quelques-uns entrer dans l'hôtel avec leur appareil-photo (figure 5).

Figure 5 : Schéma des formes d'intrusion des touristes à l'hôtel de Beaumanoir (Dinan)



- 31 Si ce type d'irruption relève de la corporéité, il s'agit aussi parfois uniquement du regard et de la photographie. Cette seule intrusion par le regard et la photographie peut suffire à générer des tensions et à laisser chez certains résidents un sentiment de désappropriation (Breviglieri, Trom, 2003 : 413).

« Ça dépend comment c'est fait... Il y a ceux qui restent discrets, qui respectent quand même l'intimité des gens et y a les autres!... Des fois c'est limite le nez collé à la fenêtre... On se sent un peu comme une bête de foire ! » (Marcel, RP, Dinan, février 2015)

« Vous êtes en train de manger et il y a des gens à la fenêtre avec leur appareil photo ! Que les gens apprécient la ville, je veux bien, je comprends, mais il y a quand même une certaine limite à respecter... Enfin selon moi. » (Jeanine, RP, Dinan, février 2015)

- 32 Il importe de préciser que la majorité des résidents rencontrés ont affirmé ne pas se sentir gênés par ce regard, voire en tirer une certaine fierté.

« Ça ne me gêne pas... Mais les gens photographient plus souvent les maisons d'en face, parce qu'elles sont plus jolies ! » (René, RP, Dinan, juillet 2015)

« Les gens prennent la maison en photo, ils sont curieux, mais ce n'est pas dérangeant. C'est plutôt gratifiant dans la mesure où les gens s'intéressent à notre ville. » (Hervé, RP, Dinan, 2015)

- 33 En dehors des limites de leur propriété privée, au sein de laquelle ces résidents peuvent jouir d'un usage autonome, l'appropriation de la ville des habitants non-touristes s'articule avec celle des touristes. Elle s'inscrit en creux dans les interstices tant spatiaux que temporels laissés vacants par les touristes.

2.2.2 Connaître « sa » ville. S'approprier les interstices délaissés par les touristes

- 34 Pour les Dinannais et Sarladais natifs de ces villes ou connaissant très bien les lieux, leur connaissance de la ville dans tous ses détails, tous ses micro-espaces mais aussi dans ses rythmes et ses temporalités, contribuent à un sentiment d'appropriation. Ce

savoir leur permet de profiter à la fois des lieux moins pratiqués par les touristes et/ou des moments où leur présence est la moins importante. Ce faisant, ils développent une forme d'appropriation en creux, celle-ci s'adaptant aux pratiques et appropriation des touristes.

« Pour moi l'idéal c'est Sarlat un soir d'hiver... Là la ville est pour nous. » (Vincent, RP, Sarlat, mars 2015)

« Ce quartier (partie ouest de la Traverse) c'est un peu le quartier qui appartient aux Sarladais. » (Michel, RP, Sarlat, mars 2015)

- 35 Les propos de Vincent font référence à la dimension temporelle, à un moment précis où les résidents permanents pourraient profiter pleinement de « leur » ville. Il s'agit du moment où la présence touristique est particulièrement faible, à la fois à l'échelle quotidienne et à l'échelle annuelle. Le croisement de ces deux échelles de temporalités permettrait aux Sarladais de réellement s'approprier leur ville, d'en avoir un usage autonome, voire exclusif. Quant à Michel, bien qu'il souligne par ailleurs au cours de l'entretien qu'il apprécie l'animation « côté est », il évoque ici le quartier ouest comme une sorte de chasse gardée des Sarladais. Ce secteur, beaucoup moins fréquenté par les touristes, permet aux résidents de se retrancher, puisque, comme le souligne une autre résidente, « à l'ouest, c'est là où on peut respirer un peu... Même quand c'est blindé de monde de l'autre côté, à l'ouest ça va encore! » (Alice, RP, Sarlat, août 2015). Nos observations confirment par ailleurs cette présence beaucoup moins marquée des touristes dans le secteur ouest du centre-ville.
- 36 Tandis que les résidents peuvent être considérés impuissants devant le « marquage présence » des touristes, surtout lorsque ceux-ci sont présents en masse durant la saison estivale, cette appropriation en creux s'inscrit dans le registre de la (ré)appropriation.

2.3 Contre-appropriation : espaces simultanément appropriés par des touristes et des non-touristes

- 37 L'appropriation de la ville par les habitants non-touristes peut se faire sans entrave dans certains cas, tel qu'évoqué ci-dessus. Toutefois, celle-ci s'opère parfois de manière concurrentielle. Considérant que certains lieux, en certains moments précis, sont appropriés par les touristes, nous abordons leur appropriation par les non-touristes en tant que contre-appropriation.

2.3.1 Préserver un « entre-soi »

- 38 Lorsqu'un même lieu est soumis à une volonté d'appropriation par des touristes et des non-touristes, ces derniers tentent parfois de marquer leur territorialité par la préservation d'un « entre-soi ». Même si des touristes sont présents, ils sont maintenus à l'écart du « territoire » ainsi créé. Nous en avons identifié deux types : ceux où les non-touristes sont majoritaires au sein d'un lieu fortement investi et ceux où les résidents deviennent minoritaires et utilisent certaines ruses pour maintenir cet « entre-soi ». Néanmoins, il s'agit dans les deux cas de préserver une certaine intimité, laquelle exclue les touristes.
- 39 En certains lieux privés ouverts au public (cafés, bars), la clientèle locale se distingue nettement de la clientèle touristique. Le placement dans l'espace, généralement autour du comptoir, et le fait de parler à voix haute permet de marquer son appartenance au

lieu, de rendre visible le groupe des « locaux » face aux touristes. Même lorsque les touristes sont invités à se joindre à la discussion, voire à intégrer le groupe, celui-ci, composé « d'habitues » du lieu peut choisir d'inclure ou d'exclure ces nouveaux venus. Ce sont eux qui dominent le lieu. Si cette situation a été très nettement identifiée dans le cas d'un bar dinannais, une situation similaire est repérable dans un établissement sarladais où ce sont plutôt les travailleurs saisonniers du tourisme et les artistes de rue qui marquent le lieu de leur présence. Bien que ce bar attire des touristes et compte bon nombre de résidents parmi ses clients, ce sont les travailleurs saisonniers et les artistes de rue qui s'approprient le lieu. Même en pleine saison touristique, le lieu demeure très calme jusqu'à ce que les cafés et restaurants se vident, que les derniers spectacles de rue se terminent et que les saisonniers quittent leur lieu de travail. Le secteur touristique, à l'est, s'endort alors que ce bar, voire l'ensemble de la rue où il est situé, s'anime.

« On aime bien venir ici à la fin de la journée. On se retrouve entre nous, c'est vraiment une ambiance familiale. Il y a parfois des touristes mais en général ils sont peu nombreux et... Bah c'est pas du tout la même dynamique que de l'autre côté (partie Est). Là-bas on est là pour bosser pour eux, alors qu'ici... Ça me fait plaisir de discuter avec des touristes mais le rapport est très différent. » (Fanny, travailleuse saisonnière du tourisme (3^e saison), Sarlat, août 2015)

- 40 Dans d'autres cas, la présence d'un nombre important de touristes avec l'arrivée de la saison estivale engendre une mise en tension de l'espace et rend la volonté d'appropriation d'un même lieu par des individus se considérant comme étant de groupes distincts plus difficile. La coprésence prend alors les traits d'une compétition pour l'usage de l'espace (Melé, 2013). Il s'agit dans ce cas pour certains résidents de montrer leur appartenance, voire leur enracinement au lieu, leur identité locale. L'usage de la langue occitane par certains paysans au marché de Sarlat en constitue un exemple révélateur. La place de la Liberté, située au cœur du centre « historique » de Sarlat, est largement investie par les touristes en haute saison, engendrant un sentiment de dépossession chez certains résidents. Plusieurs enquêtés ont affirmé s'en détourner durant cette période de l'année. Le fait que certains paysans présents au marché qui s'y tient les mercredis et samedis discutent entre eux en Occitan peut être appréhendé à la fois comme une façon de marquer leur identité et comme une mise à distance des touristes. Elle peut toutefois être reçue par ces derniers comme un critère d'authenticité.

« Le marché est vraiment très typique... On a entendu des gens qui discutaient en occitan... J'imagine que c'était en occitan !? Tout de suite ça donne une couleur locale... » (Mireille, T, Sarlat, août 2015)

« Le marché qui est un lieu central de la vie sarladaise, en été c'est vrai qu'on est tellement peu nombreux par rapport aux touristes... Ça fait du bien de voir qu'il y a quand même encore des locaux... Je sais pas si vous avez eu l'occasion d'entendre certains marchands qui parlent occitan ? Je ne parle pas occitan et je le comprends à peine, mais je sais pas, c'est une sorte de marqueur local. Ça montre qu'il y a encore une vie locale... Malgré le tourisme. » (Joseph, RP, Sarlat, août 2015)

- 41 Ces deux extraits d'entretien référant à un même événement rendent bien compte des différences de perceptions. Tandis que pour Mireille la langue occitane participe du caractère pittoresque et authentique du lieu, pour Joseph l'usage de cette langue renvoie plutôt à une volonté de marquer l'identité locale, voire de protéger l'intimité de la communauté locale face aux touristes. Nous pouvons d'ailleurs postuler que ces

différentes interprétations permettent de maintenir une coprésence qui, si elle engendre une appropriation concurrentielle, demeure néanmoins non conflictuelle.

2.3.2 De la valeur des figures du bâtisseur et travailleur face à celles de consommateur et voyeur : la légitimité comme argument pour défendre sa place

42 Sans que les résidents n'aient l'usage exclusif de l'entièreté de « leur » ville, leurs propos font parfois état d'une certaine volonté d'appropriation de celle-ci. Il s'agit ainsi de l'expression d'un droit à la ville lié au fait d'être propriétaire, et dans une moindre mesure locataire, de payer des impôts locaux. Ces éléments renvoient directement au registre de la possession. Toutefois, celle-ci dépasse alors largement leur propriété au sens juridique mais comprend l'ensemble de la ville, entre autres dans ses espaces publics.

43 Pour les résidents propriétaires au sein du secteur sauvegardé, cette appropriation juridique est renforcée par le fait de contribuer à la mise en valeur des lieux. Par leurs actions d'entretien, de rénovation, de réhabilitation, ils participent de manière directe et concrète à la production des lieux recherchés par les touristes. Cette contribution à la production d'un lieu touristique et patrimonial rend, selon eux, d'autant plus légitime leur sentiment d'appropriation. Ce statut de producteur de l'espace les placerait alors dans une position de légitimité, voire de supériorité, vis-à-vis des touristes considérés comme de « simples » consommateurs. Cette situation est évoquée en entretien par Pascal. Il explique entendre fréquemment des critiques formulées par des touristes à l'encontre de riverains qui circulent en voiture ou se garent dans la rue du Jerzual (Dinan). Il poursuit en soulignant qu'il leur explique parfois que « si les résidents comme [lui] n'étaient pas là, il n'y aurait rien de tout ça ! » Il continue, en entretien, affirmant explicitement son appropriation des lieux :

« On a investi cette rue qui était à l'abandon. On s'est vraiment approprié les lieux, on a tout fait nous-mêmes... On défrichait ! » (Pascal, RP, Dinan, août 2015)

44 Les travaux de Raymond et al. (1966) portant sur l'habitat pavillonnaire faisaient déjà état de ce mode d'appropriation par l'entretien et l'aménagement du logement. Nous postulons d'une amplification de cette dimension de l'appropriation liée au fait de contribuer à produire un lieu socialement valorisé. Pour Michel, un résident de Sarlat, cet investissement prend surtout sens dans le fait de laisser une trace.

« La transmission est intéressante aussi... Parce qu'un jour je ne serai plus là, mais j'ai laissé une trace... Je suis arrivé ici avec mes valises et j'ai participé culturellement, artistiquement, architecturalement... Et donc je laisse là quelque chose. » (Michel¹⁹, RP, Sarlat, mars 2015)

45 Il s'agit, là encore, d'avoir contribué à la production de la ville. Les propos de Michel comme ceux de Pascal renvoient à la question du marquage. Il s'agit dans ces deux cas d'un « marquage trace » qui s'inscrit dans le temps long et évoque une certaine pérennité. Tandis que le marquage des touristes relève le plus souvent d'un « marquage présence », plus éphémère, ce « marquage trace » renforce l'ancrage dans le lieu et la légitimité de ces résidents propriétaires à pouvoir jouir des lieux.

46 Mis à part le fait de participer plus ou moins directement à l'entretien, la préservation et la mise en valeur de lieux recherchés par les touristes, deux autres éléments permettant d'asseoir la légitimité des résidents à s'approprier les lieux sont fréquemment évoqués : le travail et la présence au-delà de la seule saison touristique. Dans les deux cas, ces éléments fonctionnent sur le registre de la distinction. Dans le premier cas, il s'agit pour les résidents de se distinguer des touristes. Le fait de

connaître les commerçants et d'être reconnu par ces derniers agit comme un révélateur de l'intégration au sein de la communauté locale.

« Même moi j'avais un sentiment de propriété... À me dire « non mais moi je travaille ici, je ne suis pas un touriste! »... C'est marrant parce que bon tu te dis « ça va, t'es là depuis 3 mois... » C'est vraiment un sens de propriété [...]. On a un boulot donc ça donne un certain sentiment d'appropriation : « moi je paie un loyer, je travaille, donc je participe à la construction de ce lieu... Je ne viens pas juste regarder les choses » » (Frédérique, RP, Sarlat, septembre 2015)

- 47 Cet extrait de l'entretien avec Frédérique fait référence à la distinction entre la figure du constructeur et celle du consommateur ou du « voyeur ». Dans l'ensemble, les propos de cette néo-résidente rendent bien compte de la valeur du travail, toujours dans une logique d'opposition avec la figure du touriste (travail vs vacances).
- 48 Jean-Luc Roques (2011) mentionne par ailleurs qu'au sein des petites villes la présence des touristes est généralement mieux tolérée par les résidents permanents que celles des résidents secondaires. En effet, tandis que les premiers ne font que passer, les seconds, par leur installation plus ou moins pérenne, constituent davantage un obstacle à leur appropriation (exclusive) du lieu. Il semble qu'il y ait une certaine zone grise entre le statut de touriste en transit et celui de résident présent de manière assez stable pour être intégré à la communauté locale. En ce sens, la présence sporadique des résidents secondaires a été critiquée par certains résidents permanents, ces derniers leur reprochant de participer à la muséification de la ville. Ce qui amène à traiter du second cas où les résidents permanents cherchent plutôt à se distinguer des résidents secondaires et commerçants saisonniers.
- 49 Tel que mentionné précédemment, le centre « historique » de Sarlat connaît une dynamique commerciale très marquée par la saisonnalité de l'activité touristique. De nombreux commerçants n'y sont présents qu'en « saison ». Selon les situations et le type d'activité, celle-ci peut s'échelonner sur deux, quatre ou six mois. Pour ces commerçants, il s'agit de profiter de la présence des touristes et de maintenir leur commerce ouvert le temps où leur activité demeure rentable. Aussi, le *turn-over* des commerces en secteur sauvegardé est très élevé. Plusieurs commerçants et artisans s'installent pour « faire la saison » dans différentes villes, au fil des années pour voir « où les affaires marchent le mieux ». Par exemple, Coralie nous explique qu'elle et son compagnon sont venus à Sarlat une première année pour « faire les mois de juillet et août », puis l'année suivante ils sont restés durant 4 mois, puis 6 mois avant de s'installer définitivement. Plusieurs résidents et commerçants présents toute l'année critiquent ces commerçants saisonniers, considérant qu'ils tirent profit de l'activité touristique mais ne contribuent pas à « faire vivre la ville ». Ils sont souvent sceptiques quant à la capacité des nouveaux arrivants à s'installer durablement. Pour ces derniers, ce statut d'*outsider* est difficile à dépasser.
- « Je me rappelle quand on s'est installés il y a quelqu'un qui nous avait dit : « vous allez pas tenir plus d'un an! » Et bien non, 7 ans plus tard on y est encore! [...] c'est vraiment à partir du moment où on a acheté notre maison que là ok, c'est comme si les gens se disent ok s'ils achètent c'est qu'ils vont rester. » (Aurélie, RP, Sarlat, mars 2015)*
- 50 Les propos d'Aurélie laissent transparaître, encore une fois, la notion de légitimité. Le fait de devenir propriétaire montre une volonté d'ancrage au sein de la communauté.
- 51 Il s'agit pour eux, et de manière plus ou moins consciente, de se distinguer des touristes à travers les valeurs et représentations liées à leurs actions. Nous pouvons identifier deux binômes, soit les figures du producteur (bâtitteur) face à celle du consommateur

(voyeur) et celle du travailleur face au vacancier. Dans les deux cas, la première figure est jugée plus valorisante et permet de légitimer, de fait, l'appropriation et la place occupée.

Conclusion

- 52 L'appropriation est encore souvent pensée en géographie à travers le seul droit de propriété et l'usage de l'espace dans une acception productive. Si, en suivant Gervais-Lambony (1994), Ripoll et Veschambre (2006), nous postulons d'une multiplicité des modalités d'appropriation, il s'agissait de confronter ces dernières à un contexte socio-spatial spécifique, soit la coprésence au sein d'une ville mise en tourisme et en patrimoine d'individus se situant dans des espaces-temps distincts. En effet, les lieux habités de manière permanente et préexistants à la mise en tourisme sont autant de cadres d'analyse particulièrement stimulants pour saisir les différentes formes que peut prendre l'appropriation. Par définition, une ville touristique attire des individus en déplacement, hors de leur espace-temps quotidien (Équipe MIT, 2002). À travers leurs déplacements et leur habiter temporaire, les touristes pratiquent, investissent et s'approprient les lieux de leur séjour touristique.
- 53 Alors que Joan Stavo-Debaugé écrit que les « valorisations touristiques et patrimoniales [...] destituent toute appropriation par une communauté de résidants » (2003 : 367), cette recherche permet de nuancer le propos. Certes, l'appropriation peut, en certains lieux et certains moments, être limitée par la présence des touristes mais les résultats des travaux menés à Sarlat et Dinan mettent au jour comment, en investissant ces centres anciens, les touristes amènent les autres habitants à adapter leurs modes d'appropriation. De plus, si les tensions y sont moins exacerbées que dans certains hauts-lieux touristiques²⁰, les résultats montrent que les individus coprésents dans ces deux villes y déploient tout de même diverses stratégies pour prendre ou défendre leur place.
- 54 De manière plus spécifique, l'intérêt des cas dinannais et sarladais tient au caractère saisonnier très marqué de l'activité touristique et à l'opposition entre certains résidents profondément ancrés, voire enracinés et des touristes incarnant la mobilité. Le travail d'enquête mené à Dinan et Sarlat a permis de dégager trois principales formes de (ré)actions des habitants non-touristes face à l'appropriation des lieux par des touristes. Selon que le contexte soit plus ou moins concurrentiel, celles-ci prendront la forme d'appropriation (usage exclusif lié au statut juridique ou investissement des lieux peu fréquentés par les touristes), de contre-appropriation (déploiement d'une appropriation venant concurrencer celle des touristes en un même lieu et un même moment) ou encore de désappropriation (déplacement hors du lieu le temps de son investissement par les touristes). Interroger l'appropriation permet ainsi de saisir à la fois la place prise par les touristes dans ces petites villes touristiques et patrimoniales mais également la négociation qui s'opère et la manière dont les non-touristes légitiment, défendent, voire délaissent (temporairement) leur place.

BIBLIOGRAPHIE

- Augoyard J.-F., 2010 [1979], *Pas à pas. Essai de cheminement quotidien en milieu urbain*, Bernin, À la croisée, 222p.
- Besozzi T., 2014, « Appropriation de l'espace public urbain : entre aménagements et vécus quotidiens d'un centre commercial », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 54 / n°3-4, URL : <http://journals.openedition.org/rge/5209>
- Breviglieri M., Trom D., 2003, « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », in Cefaï D., Pasquier D. (dir). *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 399-416
- Brunet R., 1991, *Le territoire dans les turbulences*, Montpellier, GIP Reclus, 224p.
- Chombart de Lauwe P.-H., 1977, « Appropriation de l'espace et changement social », in Korosec-Serfaty P. (dir.), *Appropriation de l'espace. 3^e Conférence internationale de psychologie de l'espace construit*, Strasbourg, U.E.R. des sciences du comportement et de l'environnement, pp. 25-33
- Dormaels M., 2013, « Entre l'expérience du touriste et le quotidien de l'habitant : les enjeux locaux du patrimoine mondial », in Bourdeau L., Chassé S. (dir.), *Actes du colloque « Site du patrimoine et tourisme »*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 474-487
- Edouard J.-C., 2012, « La place de la petite ville dans la recherche géographique en France : de la simple monographie au territoire témoin », *Annales de Géographie*, n°683, pp. 25-42
- Elias N., Dunning E., 1994 [1986], *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 392p.
- Équipe MIT, 2002, *Tourismes 1 : Lieux communs*, Paris, Belin, 320p.
- Équipe MIT, 2011, *Tourismes 3 : Pour une révolution durable*, Paris, Belin, 332p.
- Gervais-Lambony P., 1994, *De Lomé à Harare : le fait citadin*, Paris, Karthala - IFRA, 472p.
- Giroud M., 2011, « Usages des espaces rénovés et continuités populaires en centre ancien », *Espaces et sociétés*, n°144-145, pp. 37-54
- Knafou R., Bruston M., Deprest F., Duhamel P., Gay J.-C., Sacareau I., 1997, « Une approche géographique du tourisme », *L'Espace géographique*, tome 26, n°3, pp. 193-204
- Lazzarotti O., 1994, « La géographie dans la controverse touristique », *Annales de Géographie*, n°580, pp. 627-650
- MacCannell D., 1976, *The Tourist. A new theory of the leisure class*, New York, Schocken Books, 214p.
- Melé P. (dir.), 2013, *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 434p.
- Oberti M., 1997, « Structures sociales comparées de villes moyennes », in Bagnasco A., Le Galès P. (dir.) *Villes en Europe*, Paris, La Découverte, pp. 129-146
- Ouellet A., 2015, « Dinan en représentation(s). Patrimonialisation et mise en tourisme d'une petite ville historique de Bretagne », *Norois*, n°234, pp. 47-63
- Ouellet A., 2017, *Coprésence et rapports à l'espace dans les petites villes touristiques et patrimoniales. Lecture croisée de Dinan (Côtes-d'Armor) et Sarlat-la-Canéda (Dordogne)*, Thèse de doctorat en géographie, Angers, Université d'Angers, 418p.

- Proshansky H. M., 1977, « Appropriation et non appropriation (misappropriation) de l'espace », in Korosec-Serfaty P. (dir.), *Appropriation de l'espace. 3^e Conférence internationale de psychologie de l'espace construit*, Strasbourg, U.E.R. des sciences du comportement et de l'environnement, pp. 34-49
- Quinn B., 2007, « Performing tourism Venetian residents in focus », *Annals of Tourism Research*, vol.34, n°2, pp. 458-476
- Raymond H., Haumont N., Raymond M.-G., Haumont A., 1966, *L'habitat pavillonnaire*, Paris, Centre de recherche d'urbanisme, 148p.
- Ripoll F., Veschambre V., 2006, « L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale », in Séchet R., Veschambre V. (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 295-304
- Roques J.-L., 2011, *Une sociologie de la petite ville*, Paris, L'Harmattan, 258p.
- Smith V. L., 1978 (dir.), *Hosts and Guests: The Anthropology of Tourism*, Oxford, Basil Blackwell, 254p.
- Stavo-Debaugé J., 2003, « L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résidant qui s'émeut », in Cefaï D., Pasquier D. (dir.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 347-371
- Veschambre V., 2004, « Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion », *ESO Travaux et Documents*, n°21, pp. 73-77

NOTES

1. Hypergé, extrait de la définition de « territoire », par B. Elissalde, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article704>, consulté le 14 mai 2021.
2. Dans la typologie des lieux touristiques élaborée par les chercheurs de l'équipe MIT (2002), un site touristique est caractérisé, entre autres, par l'absence de population résidente.
3. Le masculin générique est utilisé, tout au long de l'article, uniquement afin d'éviter d'alourdir le texte.
4. Cet article est issu d'un travail s'inscrivant dans une démarche de recherche fondamentale. Le choix des terrains est ainsi subordonné au cadrage théorique.
5. Au sens où elles ne sont pas classées sur la Liste du Patrimoine mondial et qu'elles ne peuvent être considérées comme des hauts-lieux touristiques.
6. Ceux-ci varient selon les organisations et les auteurs. Nous utilisons ceux définis par l'Insee, soit entre 2 000 et 20 000 résidents.
7. Ces données chiffrées sont évoquées afin de fournir un ordre de grandeur. Néanmoins, elles doivent être considérées avec précaution, relevant davantage d'approximations que de données statistiques précises. Pour plus de précisions à ce propos, voir Ouellet, 2017 (pp.108-110).
8. Le tourisme peut être globalement inclus dans le secteur d'activités « Commerces, transports, services divers ». En 2017, ce secteur arrivait au second rang en matière d'emplois, avec 40,4%, tandis que le secteur « Administration publique, enseignement, santé, action sociale » cumulait 51,3%. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-22050>, consulté le 15 mai 2021.
9. Entretien avec le directeur de l'Office de tourisme *Dinan - Vallée de la Rance* (aujourd'hui « Dinan - Cap Fréhel ») (26 mars 2013).
10. Elle est aussi parfois considérée comme « la » première ville à bénéficier d'un secteur sauvegardé. <http://malraux.org/loimalraux1/>, consulté le 16 mai 2021.

11. « Sarlat. Les 50 ans de la loi Malraux », document réalisé par le Service du patrimoine de Sarlat (2012 :24). Téléchargeable : https://www.an-patrimoine.org/IMG/pdf/article_loi_malraux.pdf.
 12. Se référer à la note n°7.
 13. <http://www.sarlat.fr/le-tourisme/>, consulté le 16 mai 2021. Les données de l'Insee place d'ailleurs la catégorie « Commerces, transports, services divers » au premier rang en matière d'emplois au sein de la commune sarladaise (44%). <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-24520>, consulté le 15 mai 2021.
 14. Sur un total de 49 touristes ayant annoté un plan, 46 ont commencé par indiquer l'itinéraire parcouru, voire n'ont inscrit que celui-ci.
 15. Entretien avec un élu en charge de la compétence « Patrimoine » à la mairie de Sarlat (12 mars 2015).
 16. Les prénoms des personnes rencontrées ont été remplacés par des pseudonymes afin de garantir leur anonymat.
 17. Ces derniers regroupent autant les guides de voyage imprimés, les conseils donnés par le personnel de l'Office de tourisme, les cartes postales (Ouellet, 2015).
 18. "As tourists, I think we have a connection with the city that passes through the gaze. And pictures play that role, it allows to bring a small part of the city with you!" – Traduction personnelle
 19. Michel a entièrement restauré un bâtiment ancien, très dégradé au moment où il en fait l'acquisition. Au moment de notre travail de terrain, ce lieu, remis en valeur, était plébiscité par les différents guides touristiques.
 20. Il est possible d'évoquer les funérailles de Venise mises en scène par ses résidents en 2009 ou encore les nombreux tags « anti-touristes » apparus dans les rues de Barcelone et Palma de Majorque à l'été 2017.
-

RÉSUMÉS

Cet article vise à appréhender la question de l'appropriation de l'espace au sein de petites villes touristiques et patrimoniales. L'arrivée, en saison estivale, d'individus venant habiter temporairement ces lieux (touristes, travailleurs saisonniers du tourisme, artistes de rue, etc.), conduit inévitablement à une situation de mise en concurrence plus ou moins accrue pour l'appropriation de l'espace. Notre propos s'appuie sur des enquêtes de terrain menées dans deux petites villes dont la mise en tourisme se fonde en partie sur la valorisation du patrimoine bâti : Dinan en Côtes-d'Armor et Sarlat en Dordogne. Des séances d'observation y ont été réalisées, de même qu'une série d'entretiens semi-directifs conduits auprès des habitants permanents et temporaires, mais également des acteurs impliqués dans la valorisation patrimoniale et touristique de ces villes. D'une part, l'article met en évidence les pratiques des touristes à Sarlat et Dinan et les manières dont ils s'approprient ces lieux, entre autres au prisme d'un « marquage présence » significatif. D'autre part, il dégage les différentes (ré)actions des autres habitants, que nous nommons ici les « non-touristes ». Ce faisant, il rend compte d'un partage de l'espace qui engage des formes d'appropriation variées, mais aussi de désappropriation et de contre-appropriation. Interroger les formes d'appropriation de l'espace renvoie inévitablement à la question de la place des habitants dans ces deux villes : la place que chacun souhaite prendre,

celle que les autres individus acceptent de lui laisser, la négociation qui s'opère, autant que la manière dont cette place peut être défendue et légitimée par celui qui la revendique.

This article aims to address the issue of appropriation of space in small tourist-historic cities. The arrival, in the summer season, of individuals coming to live temporarily in these places (tourists, seasonal workers, street artists, etc.), leads inevitably to a situation of more or less increased competition for the appropriation of space. Our work relies on fieldwork conducted in two small cities where tourism is partly based on enhancement of built heritage: Dinan in Côtes-d'Armor and Sarlat in Dordogne. Observation sessions were carried out there, as well as semi-structured interviews conducted with permanent and temporary inhabitants, but also with actors involved in heritage enhancement and tourism development of these cities. On the one hand, the article highlights the practices of tourists in Sarlat and Dinan and the ways in which they own them, among other things through the prism of a significant "presence marking". On the other hand, it points out the different (re)actions of other inhabitants, whom we call "non-tourists". In doing so, it reflects a sharing of space that engages various forms of appropriation, but also "disappropriation" and "counter-appropriation". Questioning the forms of appropriation of space inevitably returns to the question of the place of inhabitants in these two cities: the place that each one wants to take, the one that other individuals agree to leave him, the negotiation that takes place, as well as the way in which this place can be defended and legitimized by the one who claims it.

INDEX

Keywords : appropriation of space, place, tourist cities, Dinan, Sarlat

Mots-clés : appropriation de l'espace, place, villes touristiques, Dinan, Sarlat

AUTEUR

ANNIE OUELLET

Docteure en géographie et chercheure associée à l'UMR 6590 ESO-Angers
annieouellet22@gmail.com